

Pacte de responsabilité : vers un compromis social historique

22/01/2014

Le président de la République a défini les objectifs et le calendrier, serré selon ses propres mots, de mise en oeuvre du pacte de responsabilité lors de sa conférence de presse. Il en a ensuite précisé les détails, notamment en ce qui concerne les contreparties attendues des entreprises. Fin janvier, le Premier ministre recevra les partenaires sociaux.



AFP

Le Pacte de responsabilité a un principe simple : c'est d'alléger les charges des entreprises, de réduire leurs contraintes sur leurs activités, et en contrepartie de permettre plus d'embauches et davantage de dialogue social. François Hollande

Depuis 18 mois, l'action du Gouvernement de Jean-Marc Ayrault a permis de porter un "coup d'arrêt" au creusement des déficits : déficit des comptes publics, déficit de la balance commerciale. Si les premiers résultats sont là, il convient selon le président "**d'ouvrir une nouvelle étape**", "**d'accélérer, d'approfondir**".

Lors de ses vœux aux Français le 31 décembre, François Hollande a proposé un **pacte de responsabilité** ; "parce que le temps est venu de régler le principal problème de la France : sa production. Il nous faut produire plus, produire mieux. C'est donc sur l'offre qu'il faut agir", a-t-il expliqué mardi 14 janvier.

Ce pacte couvre 4 chantiers

1. **la poursuite de l'allègement du coût du travail**, déjà amorcé avec le Crédit impôt compétitivité emploi (CICE), qui, en 2014, va permettre 4 % d'allègement de la masse salariale puis 6 % l'année prochaine. Le nouvel objectif fixé par le président, "**c'est d'ici 2017, pour les entreprises et pour les travailleurs indépendants, la fin des cotisations familiales**". Cela représente 30 milliards d'euros de charge, pour redonner de la marge aux entreprises. La discussion portera donc sur l'avenir du CICE - comment il peut s'inscrire dans ce processus - et sur le mode de financement de la protection sociale."
2. **une planification et une modernisation de la fiscalité sur les sociétés avec une diminution du nombre de taxes** "avec deux exigences : l'investissement et l'emploi". L'objectif affirmé est d'offrir plus de visibilité aux entreprises avec une trajectoire claire de prélèvements obligatoires jusqu'en 2017.
3. **la simplification par la réduction du nombre de normes et de procédures inutiles et coûteuses.**
4. **les contreparties** : "Elles doivent être définies au niveau national et déclinées par branches professionnelles" a annoncé François Hollande le 14 janvier, précisant qu'un "**Observatoire des contreparties**" sera mis en place et que le Parlement y sera associé. Lors de ses vœux aux acteurs de l'économie et de l'emploi, le 21 janvier, le président de la République a précisé les objectifs de ces contreparties, parlant d'un véritable **engagement des entreprises** pour la **création d'emplois**, la **qualité des emplois** et le **redressement de la France**.



Le pacte de responsabilité, c'est "**un grand compromis social**" basé sur la concertation. "Il implique toutes les parties prenantes : l'Etat, les collectivités locales et, bien sûr, les partenaires sociaux" a ajouté le président de la République. ([lire l'intégralité du propos liminaire de François Hollande lors de la conférence de presse du 14 janvier sur elysee.fr](#))

Un calendrier "dense et serré"

Avant la fin du mois je rencontrerai les partenaires sociaux pour travailler à la mise en place du pacte de responsabilité.

Jean-Marc Ayrault

"Le Gouvernement va se mettre entièrement au travail pour mettre en place ce pacte" a immédiatement réagi le Premier ministre à l'issue de la conférence de presse du président.

Le calendrier tel qu'annoncé par François Hollande sera "dense et serré" :

- **le 21 janvier**, le président de la République s'est adressé à l'ensemble des acteurs économiques et de l'emploi pour lancer officiellement le pacte et ses chantiers.
- **à partir du 27 janvier**, les partenaires sociaux seront reçus par le Premier ministre et les ministres concernés. Puis Jean-Marc Ayrault lancera dans la foulée les "Assises de la fiscalité des entreprises." Le Premier ministre a précisé que seront également mis en place des groupes de travail sur le financement de la protection sociale et la fiscalité des ménages. Le Gouvernement va faire "ses propres propositions, à la fois pour les entreprises, pour les ménages", selon Jean-Marc Ayrault.
- Le Haut conseil du financement de la protection sociale donnera un premier rapport **fin février**.
- **En avril**, le Gouvernement lancera un deuxième train de mesures de simplification.

"Toutes ces discussions se poursuivront et se concluront **lors de la 3e Grande Conférence Sociale**. Un document formalisera les engagements du pacte et les modalités de suivi des contreparties. **Le Gouvernement engagera sa responsabilité devant l'Assemblée nationale sur ce texte**".